

# L'UNION

Déc.  
2017

# des travailleurs



MENSUEL | N°433

Journal des syndiqué(e)s CGT de Loire Atlantique

l'esprit de **conquête**

## COMPTE-RENDU CONGRÈS UD

# 59<sup>E</sup> CONGRÈS

Union Départementale Loire-Atlantique

# la cgt

**CORDEMAIS**  
HIPPODROME

22, 23, 24 mars 2017



UNION  
DÉPARTEMENTALE

# la cgt

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Directeur de la publication  
**Fabrice DAVID**

Imprimerie CGT 44

MAISON DES SYNDICATS  
1, place de la Gare de l'État  
Case Postale n° 1  
44276 NANTES Cedex

ISSN 0980-5990

Document rédigé en janvier 2017



## COMPTE RENDU DU 59<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DE L'UD CGT 44

Le Congrès de l'Union Départementale des syndicats de Loire-Atlantique s'est tenu à Cordemais du 22 au 24 mars 2017, sur le territoire de l'Union Locale Basse Loire.

Ce document vise à rendre compte des interventions qui ont permis d'enrichir les propositions mises au débat et porter à la connaissance des directions syndicales les décisions qui engagent notre CGT 44 pour les 3 prochaines années.



250 camarades ont participé à ce congrès dont 200 délégués mandatés par quelques 92 syndicats. Le congrès a reçu des dirigeants invités du Comité Régional et des Unions Départementales des pays de la Loire, ainsi que

notre référente confédérale. Enfin, notre secrétaire général confédéral Philippe Martinez nous a rejoint le jeudi pour assister aux débats mais aussi pour soutenir nos camarades de la centrale de Cordemais lors d'une manifestation après 3 semaines de grève et dans le cadre du printemps de l'industrie.

A l'issue du congrès, les votes des syndicats ont validé à une large majorité les bilans et orientations :

- **Le rapport d'activité** du mandat écoulé a été adopté (98,24 % POUR - 0,42 % CONTRE - 1,34 % d'abstention).
- **Le rapport financier** a été adopté (85,08 % POUR - 0,75 % CONTRE - 14,18 % d'abstention).
- **Le rapport d'orientation** a été adopté (82,66 % POUR - 5,2 % CONTRE - 12,32 % d'abstention).
- **Les modifications apportées aux statuts** de l'UD CGT 44 ont été adoptées (64,02 % POUR - 10,46 % CONTRE - 25,52 % d'abstentions).

Fabrice David est réélu Secrétaire Départemental et Jeanine Moreau à la politique financière. On assiste à un renouvellement à 50 % de la Commission Exécutive sortante et à 100 % de la Commission Financière de Contrôle. La nouvelle CE, de 36 membres, respecte la proportionnalité femmes hommes des adhérentes du département, soit 34 % de femmes et 66 % d'hommes, cela représente un acte politique fort dans la bataille pour l'égalité qui reste à gagner partout dans la société, y compris au sein de la CGT. Le reste du secrétariat a été élu lors de la première Commission Exécutive le 6 avril. Delphine Akassar (DLAJ), Loig Garrec (saisonniers, histoire sociale) et Anthony Lemaire (Vie syndicale, formations) complètent ce secrétariat.

Ce document sera la référence de la nouvelle direction de l'UD qui entend être une CE de travail, avec chaque membre investi sur au moins une thématique.

Dans l'attente d'un premier bilan lors du comité général qui interviendra d'ici un an et demi, voici les interventions qui ont introduit les débats suivies des thématiques abordées par les délégués. Vous trouverez donc :

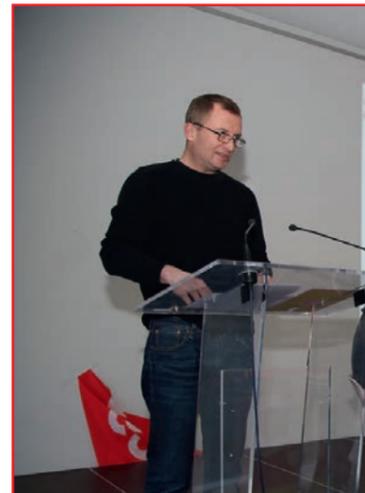
- le rapport d'ouverture qui inclut le bilan sur l'activité de l'UD sur le mandat échu (Anthony Lemaire) ;
- les rapports introductifs aux ateliers thématiques (la démarche travail, la syndicalisation, la structuration de la CGT 44) ;
- le rapport d'orientation avec un compte rendu des débats (Delphine Akassar) ;
- le rapport financier (Jeannine Moreau) ;
- les modifications des statuts ;
- la liste de la Commission Exécutive élue (+ Commission Financière de Contrôle) ;
- le discours de clôture du secrétaire général élu (Fabrice David).

Le document d'orientation incluant les amendements validés par le congrès sera prochainement mis à disposition des syndicats.

Le secrétariat de l'UD tient à remercier tous les camarades qui ont contribué à la réussite de ce congrès d'un point de vue technique et logistique.

## DISCOURS D'OUVERTURE ET PRÉSENTATION BILAN D'ACTIVITÉ

PÉRIODE 2014-2017- ANTHONY LEMAIRE



Mes camarades nous sommes réunis pour le 59<sup>ème</sup> congrès de l'union départementale CGT des syndicats de Loire-Atlantique. Ce congrès est donc le congrès des syndicats

dont vous êtes les délégués pour faire le bilan des 3 années écoulées mais surtout pour décider de notre activité départementale pour les 3 années qui viennent.

Notre congrès intervient à l'issue d'un autre mandat, politique celui-là : les politiques menées par le gouvernement et la présidence qui s'achèvent ont, pour une large part, déterminées les difficultés des salariés et leurs luttes

L'activité de l'UD CGT a donc été riche, notamment en terme de luttes : les différentes **lois antisociales** (Rebsamen, Macron...) puis la **loi travail** (et l'usage du 49.3) ont déclenché un vaste mouvement de salariés inédit par sa durée et par le niveau d'adhésion de la population aux arguments des opposants à cette législation de casse des acquis. L'Union Départementale CGT de Loire-Atlantique a participé intensément à cette mobilisation en créant les conditions de décisions collectives (AG), en coordonnant les diverses actions, en proposant des

moments d'appropriation des enjeux, en participant directement aux actions décidées, en répondant aux sollicitations médiatiques et extérieures.

La pertinence du syndicalisme interprofessionnel pour la mise en mouvement de notre CGT mais aussi des salariés, apparaît clairement dans cette situation. C'est le rôle d'impulsion et de coordination de notre UD qui est essentiel pour le « tous ensemble ».

**La loi travail a mobilisé** le secrétariat de l'UD à temps plein.

16 manifs sur le 44 et une à Paris (gestion directe de l'UD) : ces manifestations et jours d'actions et de grève ont été décidés en intersyndicale ou par la CGT 44 seule. L'intersyndicale départementale (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, élargie parfois au collectif de mobilisation de la Fac et à la coordination lycéenne) s'est réunie de nombreuses fois. Elle a organisé un Débat public avec Gérard Filoche sur la Loi Travail et ses enjeux. L'intersyndicale 44 a même sonné la rentrée sociale avec un meeting d'ampleur nationale à Nantes qui a réuni les premiers dirigeants des organisations opposées à la loi travail : là encore l'organisation en pleine vacances a été compliquée mais l'initiative a été largement relayée dans les médias. Pendant cette lutte, le secrétariat a organisé le débat interne (AG) avec souvent trop peu de camarades présents, a coordonné avec les ULs les opérations dans les territoires et zones d'activité. L'UD a aussi

appelé au soutien des militants sur les points stratégiques et emblématiques. Ceci inclus une participation physique et une disponibilité face aux médias.

Enfin le secrétariat a dû gérer les tensions en interne et remettre les décisions collectives au centre. Le dialogue avec les opposants hors CGT les plus déterminés n'a pas été facile par manque de représentants identifiés.

Nos outils de communication ont été précieux : L'activité de l'imprimerie a été intense. Le site internet a été scruté comme jamais, la messagerie comme les réseaux sociaux ont permis une réactivité des bases.

Nous devons ici faire le bilan de cette longue séquence de lutte qui a mobilisé de nombreux militants, syndiqués et salariés pendant 4 mois sans compter la période des congés d'été : nous devons mesurer ce que nous n'avons pas réussi à ancrer dans les entreprises et services : la grève reconductible n'a pas été la règle, seulement l'exception. Les salariés n'ont pas suivi dans la durée les manifestations, plutôt par intermittence. La situation nantaise avec les manifestations agitées a sans doute freinée de nombreux salariés et syndiqués et même des militants.

Mais, je le dit avec conviction, nous pouvons être fiers de notre CGT qui a su incarner la contestation à des politiques largement rejetées (70% des français), qui a su convaincre grâce à un argumentaire porté au plus près des salariés. Qui a même gagné la bataille

médiatique ce qui est inédit en l'absence d'intersyndicale large. Nous avons su encore une fois relever le défi et nous opposer en proposant, nous mobiliser en discutant. C'est bien le pouvoir qui a fait preuve de totalitarisme en passant en force, en usant de la force publique, en refusant le dialogue avec l'intersyndicale et le débat parlementaire.

Voilà pour cette lutte interprofessionnelle qui fera date.

Car, **l'activité de l'UD depuis 3 ans** a été tournée vers d'autres réalités, d'autres missions. Le bilan d'activité qui vous a été présenté, et que vous avez dans votre pochette, tente d'embrasser tout le spectre d'intervention de l'UD que ce soit pour la gestion interne de notre CGT ou le rapport avec les organisations proches mais aussi les institutions que nous avons à côtoyer.

Tout cela avec seulement quelques camarades investis, loin des discours trompeurs sur « la multitude de permanents de la CGT ». Cette réalité doit interpeller les syndicats qui ont trop tendance à céder au repli en interne aux vues des difficultés réelles concernant les restructurations des entreprises (baisse d'activité, PSE...), la difficulté de la représentativité ou la baisse du droit syndical.

Il est essentiel, si on veut, je le répète, une CGT qui puisse agir de façon coordonnée (le tous ensemble), qui s'éloigne des tentations catégorielles et sectorielles, d'avoir une activité interprofessionnelle au sein des unions locales et au sein de l'UD. La CGT marche sur ses deux jambes quand elle est professionnelle ET interprofessionnelle : il est nécessaire de donner corps à cette exigence en mettant à disposition des structures des camarades avec

le temps nécessaire pour travailler syndicalement, et ne pas seulement venir débattre et décider une fois par mois.

Il est tout aussi nécessaire que les syndicats participent aux débats et décisions collectives : par exemple, les AG lors de la lutte contre la loi travail ont réuni trop de peu de syndicats ce qui complique notre positionnement en intersyndical et pénalise la participation des camarades aux actions décidées.

Ce **manque de décision collective** fait surtout reposer sur l'UD, donc sur quelques camarades, l'implication ou non de la CGT dans des initiatives sans certitude de réussite. Nous revendiquons la prise de décision partagée parce qu'elle est démocratique, motivante et permet d'être efficace.

La participation à notre congrès, le congrès des syndicats CGT de Loire atlantique, est éclairante : que de difficulté pour amener les syndicats à envoyer des camarades délégués, que de relances pour les identifier grâce à la fiche de participation. Sans parler des trop peu nombreuses mises à disposition de candidatures pour la direction de l'UD : le choix de la représentativité femme/homme a conduit la Ce sortante à réduire le nombre de camarades à la CE proposée au congrès pour respecter 33% de femmes et 66% d'hommes, réalité de la CGT sur le 44.

Enfin les syndicats ne s'emparent pas suffisamment des enjeux portés dans le document d'orientation, ou des propositions de modification des statuts, vu le peu de retours reçus.

Ce déficit se caractérise aussi par le **manque d'implication** dans les décisions collectives, par la participation aux actions et manifestations décidées : si les 18 000 syndiqués CGT

étaient en mouvement, on le verrait et on serait en capacité de peser. Evidemment les syndicats ne peuvent être mis responsable de l'individualisme et de la résignation qui frappe parfois nos rangs. Mais les premiers dirigeants doivent montrer l'exemple, être convaincus pour convaincre et au moins tenter à défaut de toujours réussir. C'est une exigence !

Heureusement, il est des enjeux pris en considération : c'est le cas des élections dans les **Très Petites Entreprises** (moins de 11 salariés) : l'UD a organisé le travail collectif pour cette campagne, en lien avec les unions locales et tout de même quelques secteurs professionnels. Le travail de constitution des listes, d'analyse du salariat et de ciblage puis de déploiement a payé. Résultat La CGT reste première organisation syndicale des salariés des TPE avec nationalement 25,12% des suffrages (CFDT 15,49%, FO 13,01, UNSA 12,49%, CFTC 7,44%...). Régionalement la CGT passe devant la CFDT et devient première organisation syndicale des TPE. Sur le 44, la CGT, qui devançait de 0, 2% la CFDT, prend le large avec 2 points mieux. Merci et bravo à l'ensemble des camarades qui ont participé à ce résultats que l'on peut considérer comme « arraché voix par voix » !!!

Evidemment la Participation très faible (8,54% contre 12% en 2012 sur les PDL) reste le point noir. La responsabilité du gouvernement qui a fait le minimum en terme de communication et qui a repoussé la date du scrutin, est flagrante : tout était réuni pour empêcher la CGT de faire la preuve de son audience, de sa représentativité chez des salariés isolés qui n'ont peu ou pas de contact avec le syndicalisme. Le défi est désormais de mener dans le temps le déploiement vers ses

salariés pour leur ouvrir de nouveaux droits. Les syndicats ont la responsabilité de participer à ce travail syndical pour développer le syndicalisme ailleurs que dans nos bases historiques sous peine de perdre la bataille de la représentativité.

Depuis la rédaction de ce rapport, **la campagne pour l'élection présidentielle** nous pousse à porter encore plus loin nos revendications de progrès social : les 32 h, l'industrie, le coût du capital, la protection sociale, le développement des services publics, la place du travail...

Et un autre enjeu de taille : la menace de la venue de **l'extrême droite** au pouvoir. L'UD fait partie d'un collectif unitaire contre l'extrême-droite et ses idées qui réunit de façon inédite la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNEF, Visa, l'assemblée « A l'abordage ! », la LDH, Attac, le MRAP et la FNSAT, Place au peuple, le NPA, Ensemble, le PCF et les Jeunesses Communistes.

Ce collectif a appelé à une manifestation pour la venue sur Nantes de la candidate du Front National, Marine Le Pen,

Il s'agissait de mettre au jour les contradictions, l'imposture, l'inutilité du FN.

La manifestation du 25 février dernier laisse un goût amer : elle aurait pu être un succès :

elle l'est par le nombre de manifestants (près de 4000 dans la période ce n'est pas rien). Elle l'est par la diversité des personnes (beaucoup de jeunes mais pas seulement, très inter générationnelle).

Elle ne l'est pas car nous avons été quasi confisqué de parole, parce que des camarades ont eu peur (peut-être ne reviendront-ils pas à ce genre de rendez-vous), parce que les médias ont évidemment mis le focus sur les violences et les dégradations, parce que le FN se sert des casseurs pour se victimiser et appeler au sursaut nationaliste.

Parce que nous sommes visés de toute part, insulté et même menacés collectivement, en tant qu'organisateur principal et individuellement en tant que responsables médiatiquement exposés.

Nous avons fait le bilan avec les organisateurs de la manif puis avec l'ensemble du collectif : nous avons besoin d'être audibles et de maîtriser beaucoup plus les choses. L'élargissement sur l'enjeu de la montée de l'extrême droite est nécessaire. Mais nous devons mesurer les conséquences de nos actions dans cette période de campagne électorale.

La gestion des manifestations est un enjeu important : il n'est quasiment plus possible de garantir à nos syndiqués, aux

salariés le calme lors des manifestations, à Nantes au moins. Certes la responsabilité d'individus qui veulent en découdre avec les forces de l'ordre ou plus largement avec le système ne peut être écartée. Mais la stratégie de maintien de l'ordre interroge : le déploiement disproportionné des forces de l'ordre et surtout, l'usage systématique de la force sans retenue contre des manifestations à 99 % pacifiques, aggrave les tensions.

Dans une société de plus en plus inégalitaire, le fonctionnement des institutions doit être irréprochable et ne doit pas creuser les inégalités mais les diminuer, résorber les tensions, pas les exacerber, respecter et faire respecter les principes républicains de liberté, fraternité, égalité, pas les bafouer.

La proclamation de l'état d'urgence et sa prolongation sans fin nous éloigne d'un fonctionnement normal des institutions et peut expliquer une partie des dérives que nous dénonçons aujourd'hui.

De même, ces dernières semaines sur Nantes, les lycéens se sont fait violemment empêcher de manifester.

Quel mépris envers la jeunesse ! Quelle leçon de démocratie !

La militarisation de la police, dans son fonctionnement et aussi son armement, au prétexte de l'état d'urgence est très inquiétante : des voix s'élèvent y compris dans la police contre cette dérive. Il nous faut des gardiens de la paix au service de tous, sans distinction aucune, pas des forces de l'ordre répressives au service d'un gouvernement, d'intérêts particuliers ou d'une idée sectaire de la société.





Après cette présentation de l'activité de l'UD depuis 3 ans **il me faut conclure.**

Comment permettre aux salariés de prendre en main les enjeux économiques sociaux, sociétaux et environnementaux dans et hors de l'entreprise, comment les amener à se mobiliser, à faire grève pour peser sur l'économie et sur les choix politiques et de société ? Comment convaincre et faire adhérer les salariés à nos propositions, à faire le pas vers l'adhésion ? Ce sont bien les sujet qui doivent nous occuper. Ce congrès essaiera d'apporter des réponses : des ateliers seront proposés ; sur la syndicalisation, sur la démarche cgt en partant du vécu au travail des salariés, sur la structuration de notre organisation.

Nous avons besoin de définir des pistes de travail opérationnelles qui permettent de répondre aux constats et aux enjeux du syndicalisme, du monde du travail et plus largement de la population dans son ensemble.

Etre une CGT qui réponde aux besoins des salariés c'est donc faire le bilan de notre activité syndicale pour ensuite envisager des orientations qui prennent en compte nos erreurs et nos réussites.

Mes camarades, vous aurez la parole pour porter une analyse



sur l'activité de la CGT 44 depuis 3 ans, de porter un avis constructif dans l'intérêt de notre syndicalisme CGT interprofessionnel. Le 59e congrès de l'UD CGT 44 doit être riche de nos débats et offrir aux syndiqués et aux salariés des perspectives de conquêtes sociales.

Les élections qui viennent ne porteront vraisemblablement pas au pouvoir un candidat au programme favorable aux salariés.

Nous aurons donc besoin d'énergie tout le printemps, comme l'année dernière. Nous devons prioriser les revendications à mettre dans le débat public avant mais aussi après ces élections puisque les législatives suivront. Nous devons être inventifs sur nos modes d'action pour être efficace auprès des salariés et à travers les médias. Nous devons aussi faire preuve de solidarité et d'engagement collectif dans nos décisions pour ne pas épuiser des camarades comme c'est le cas trop souvent.

Mes camarades le mandat qui s'achève a été riche en terme de lutte et de dossiers revendicatifs, en terme d'effort de réflexion sur notre organisation. Nous devons franchir un cap lors de notre congrès pour nous mettre en ordre de marche pour être utile aux syndicats et à travers eux, aux

salarié-es, pour faire grandir le rapport de force qui tourne, pour le moment, au bénéfice du capital et des réactionnaires.

Si nous gardons nos valeurs, notre démarche et notre combativité, nous pouvons contribuer à envisager un avenir solidaire. C'est du temps long, alors il faut s'armer pour ce long combat.

Vive les syndicats CGT de Loire-Atlantique et Vive la CGT !

*Ce discours a été volontairement réduit. Pour plus de précision sur les domaines d'interventions de l'UD se reporter au Rapport d'Activité. (La vie syndicale, DLAJ, Collectif services publics, Collectif Femmes Mixité, Jeunes CGT, ICT, Le CID comité interpro départemental, Le collectif Santé- travail-handicap et Protection sociale, ASC (activité sociale et culturelle) des CE et Indécosa, La Gestion du personnel et des outils).*

# COMPTE RENDU DES DÉBATS PAR THÉMATIQUES

ANTHONY LEMAIRE

## ➔ Loi travail

La trahison politique du gouvernement accompagnée par le Medef et la CFDT a eu pour conséquence positive de rassembler la CGT dans l'action. Le positionnement de la confédération, proche du terrain, a été cohérent avec les aspirations de la base. Cette loi a cristallisé le mécontentement social contre un gouvernement dit de gauche mais qui a mené des politiques antisociales. Ce réveil est prometteur.

## ➔ Transformation sociale

La lutte contre exploitation capitaliste du travail peut, elle seule, amener à une transformation sociale. La revendication d'un nouveau statut du travail salarié doit répondre à cet enjeu, en attachant des droits à la personne comme une sécurité sociale professionnelle dans le cadre du Développement Humain durable et de la démocratie sociale

## ➔ Syndicalisme rassemblé

Le rôle du syndicalisme d'accompagnement des contre réformes capitalistes incarné par la CFDT a été largement fustigé par les délégués. La place de la CGT au sein de la CES (confédération européenne des syndicats) est jugée incohérente par quelques camarades qui veraient plutôt la CGT rejoindre la FSM, plus ancrée dans le camp des progressistes selon eux. Une autre vision fait remarquer que la participation de la CGT

au bureau de la CES a permis de porter des revendications en terme d'investissement productif et de rejet des politiques d'austérité en Europe, et même de coordonner des manifestations au niveau européen.

Le syndicalisme rassemblé est donc compliqué à porter dans notre organisation après cette lutte contre la loi travail qui a marqué l'attachement au pouvoir at au patronat d'organisation qui sont censées défendre les intérêts des salariés

## ➔ Violences

L'usage de la violence dans les mouvements sociaux questionne nos pratiques. Pour certains camarades ces violences sont nécessaires : ils rappellent que les grands mouvements passés ont connu des pratiques radicales. Pour autant d'autres camarades craignent que les salariés, les syndiqués et même les militants fuient les manifestations qui sont désormais émaillées par des violences.

Une chose rassemble pourtant les positions ; les pratiques et dispositifs policiers aggravent les choses et poussent une partie importante de la jeunesse à détester la police (et surtout la BAC). La CGT est, elle-même, visée par ces violences policières. Nous ne pouvons renoncer à occuper la rue mais nous ne pouvons-nous résoudre à subir et à être amalgamé avec des pratiques que nous récusons. Cette question concerne néanmoins surtout la situation nantaise.

## ➔ Syndicalisation

Les camarades retraités, en premier, insistent sur l'enjeu de la continuité syndicale suite au départ à la retraite puisque 9 syndiqués sur 10 arrêtent leur adhésion à ce moment. Ce n'est pas le cas dans les sections et syndicats qui prennent en compte le problème et mettent en place des accompagnements en amont du départ en retraite. Il faut donc s'en inspirer.

Il est aussi rappelé par d'autres camarades que la continuité syndicale concerne aussi les syndiqués qui changent d'emploi ou de lieu de travail. L'objectif est de garder tout le monde à la CGT quel que soit les changements pour les syndiqués. La mise à jour du Cogitiel est une des réponses à prendre en compte.

Enfin, plusieurs interventions ont mis l'éclairage sur la syndicalisation des Ingénieurs, Cadres et Techniciens qui représenteront bientôt un salarié sur deux. Notre représentativité doit progresser dans ces catégories sous peine de voir notre influence réduite.

## ➔ Egalité Femmes/Hommes

Un salarié sur deux est une femme (services publics, santé, commerce surtout). Il faut expliquer en quoi les attaques de la loi travail concernent particulièrement les femmes (TPE par exemple). Nous devons inclure l'égalité femmes/hommes dans notre activité et pas seulement au moment du 8 mars.

### → Situation économique et repères revendicatifs

**La protection sociale** est menacée par l'offensive patronale qui entend se retirer de son financement via les exonérations de cotisations sur les salaires par exemple. La CGT n'est pas jugée à l'offensive au niveau de cette attaque contre un système solidaire soutenu par 90% de la population. Les complémentaires santé sont une menace contre la sécurité sociale et le pouvoir d'achat des salariés (et des retraités).

**La santé publique** est elle aussi menacée par le plan d'économie drastique et la fermeture d'établissement. Les conséquences sur les salariés sont inquiétantes.

**Les finances publiques** sont restructurés et perdent de nombreux emplis. Le prélèvement de l'impôt à la source est une fausse bonne idée car il casse la collecte de l'impôt sur le revenu avec, en plus un taux de recouvrement qui chute de 98% à 70%.

**Le secteur postal et de la communication** vit des restructurations ans précédent : les facteurs sont pressurés, les salariés des opérateurs

téléphoniques connaissent des fermetures d'agences et des pertes d'emploi.

**L'industrie** est au cœur d'une campagne confédérale. Les assises de l'industrie ont permis à la CGT de mettre en avant nos propositions pour une industrie qui réponde aux besoins de la population, qui crée des emplois et respecte l'environnement. Les bassins d'emplois industriels sont malmenés (Ancenis, Saint-Nazaire)

**Le secteur bancaire** vit, lui aussi, le dumping social : la société générale, par exemple, délocalise alors qu'elle présente des bénéfices énormes (4 milliards) et a bénéficié de 30 millions de CICE). Un camarade questionne le congrès sur la méthode pour mobiliser les salariés dans ce secteur.

**TPE** : le fichier confédéral avec les adresses des salariés a permis la distribution sur les lieux de vie. La connaissance des militants dans sa commune est une piste pour militer près de chez soi. La création d'un syndicat des assistantes maternelles est prévue suite au travail particulier mené sur ce secteur. Afin de proposer des représentants aux élections d'une instance qui les concernent

(le CCPD), un travail a réuni le syndicat du conseil départemental et le collectif de campagne TPE de l'UD.

**Les idées d'extrême droite** diffuse ses idées jusque dans nos rangs : un camarade pose la question : comment éviter que des personnes à l'attitude sexiste ou raciste puissent rejoindre nos rangs CGT, tout en préservant notre démocratie syndicale ? La campagne contre l'extrême droite doit répondre à cet enjeu. Les syndicats doivent mener cette bataille chaque jour.



## INTRO DOCUMENT D'ORIENTATION

DELPHINE AKASSAR



Nous avons abordé nos orientations départementales pour les 3 années à venir.

Ce 59<sup>ème</sup> congrès interprofessionnel départemental

est le congrès des syndicats CGT de la Loire-Atlantique qui avaient à discuter et définir les orientations à mettre en œuvre collectivement.

Dans cette période de campagne présidentielle, nous constatons désabusés que les politiques d'austérité continuent à être brandies comme incontournables.

Alors que 9 millions de personnes, en France, vivent sous le seuil de pauvreté ; les actionnaires du CAC 40 fêtent, eux, un nouveau record : celui des 55,7 milliards d'euros de dividendes et de rachat d'actions qu'ils ont pu empocher en 2016 !

Est-il besoin de revenir sur toutes les attaques récentes : Retraites, IRP et négociation Collective, Réforme territoriale, Ouvertures des Commerces les Dimanches, Suppression de l'Élection prud'homale, Loi Travail et remise en cause de la hiérarchie des normes, Atteintes aux libertés syndicales...

Que dire des sondages qui placent en tête le FN : parti pro-capitaliste, anti-immigré, xénophobe et ségrégationniste !!

Dans ce contexte propice à la fragmentation sociale, notre CGT doit jouer un rôle décisif pour développer la solidarité en faveur du progrès social. Notre projet syndical est bien en place. Cependant, nous pouvons avoir les plus pertinentes des réponses, si nous n'arrivons pas à les faire prendre en compte, quelle en serait donc l'efficacité pour améliorer la situation sociale, économique, environnementale ? Quelle en serait l'utilité pour les salariés ?

Une question essentielle et centrale nous est donc posée, celle de l'efficacité du syndicalisme, de la CGT. Avec en corollaire la question de l'accessibilité de l'outil syndical, autrement dit, une organisation CGT en Loire-Atlantique au plus proche des salariés.

Pour ce débat sur les orientations, l'exercice est ardu car nous devons, à plus de 200 congressistes, et avec l'art du débat démocratique sincère et respectueux, réussir à confronter nos points de vue et aboutir à un document d'orientation partagé par tous (ou presque) et surtout, décider des pistes de travail réalistes sur notre département.

Exercice d'autant plus ardu, que nous n'avons que 2h00 pour réaliser cela ! Aussi, est-il rappelé qu'il ne nous appartient pas ici de redéfinir les repères revendicatifs de la CGT ou encore les orientations confédérales (qui ont elles nécessité 1 semaine de congrès à Marseille l'année dernière et ont été adoptées à 70% par nos représentants mandatés).

Tous les syndicats ont été destinataires du projet de « Document d'orientation ».

Dans ce document :

- Nous avons souhaité nous appuyer sur un état des lieux de nos forces organisées et du salariat sur le département. Nous représentons la première force syndicale du département avec seulement 2.82% de syndiqués actifs et 1.62% de syndiqués retraités. Nous sommes 1<sup>ère</sup> OS des TPE avec 21.51% des suffrages des dernières élections. Et nous attendons les résultats très prochains de l'agrégation des résultats de la représentativité 44 et nationale.
- Nous avons souhaité rappeler de manière non-exhaustive un certains de nombre des campagnes engagées et ensemble déterminer notre engagement à les mener et les moyens pour y parvenir. Citons-les rapidement : Coût du capital, Réduction du temps de travail, Salaires, Egalité Femmes/Hommes, NSTS, Santé et Reconquête de la Protection Sociale, L'urgence d'une reconquête industrielle, Services Publics...
- Nous avons souhaité mettre en débat auprès des syndiqués la démarche revendicative sur le thème du « Travail » qui part de la transformation du travail pour avancer vers la bataille pour l'emploi, pour la formation professionnelle, pour

les salaires, pour la réduction du temps de travail... et donc pour peser sur la stratégie de l'entreprise.

- Nous avons enfin souhaité proposer des pistes concrètes permettant de faire progresser notre structuration, notre présence et, in fine, notre force départementale, dans les entreprises autant que dans le bassin ligérien. Les focus proposés sont : La syndicalisation, La formation Syndicale, La communication, La Qualité de vie syndicale et démocratique, Les Droits, Libertés et Activités Juridiques, Les élections professionnelles et la représentativité, la structuration territoriale.

Des syndicats ont transmis des propositions d'amendements du document d'orientation. La commission des amendements nous a fait son compte-rendu et des propositions que nous avons validé ou pas ensemble.

La veille, nous avons pris un temps particulier pour approfondir les thématiques « Travail », « Syndicalisation » et « Structuration territoriale ». Ce temps de débat sur les orientations était bien évidemment opportun pour revenir sur ces thématiques qui nous le pensons, peuvent et doivent, nous permettre de déployer plus notre démarche syndicale, le rayonnement de nos propositions et la construction des luttes.

Enfin, nous avons le bilan d'activité qui nous donnait des éléments précis de la situation de notre UD actuellement ; des forces et moyens dont elle dispose pour mener à bien les missions confiées par le Congrès, par la Commission Exécutive.

Après un bref rappel des 9 résolutions mises en débat, la parole a été donnée à la Commission des Amendements puis aux Congressistes.



## AMENDEMENTS AU DOCUMENT D'ORIENTATION

FABRICE DAVID

**4 syndicats et 3 UL (au titre des syndiqués individuels) ont porté 17 propositions d'amendement.**

**2 séries d'amendements ont particulièrement animés le débat :**

- le projet d'aéroport à Notre-Dame-Des-Landes
- la citation de la CFDT comme potentielle 1<sup>ère</sup> organisation syndicale.

### Patchwork des différentes interventions du débat général

#### ➔ Projet d'aéroport NDDL

C'est une lutte importante pour la défense du service public aérien, contre les partenariats public-privé et les emplois low-cost

L'aéroport représente un enjeu parmi d'autres, ce n'est pas la priorité des priorités. L'UD continuera à suivre le dossier avec attention dans l'intérêt des salariés de la plate-forme et en cohérence avec l'avis rendu.

Demande d'élargissement de ce débat aux autres grands équipements structurants de notre département (CHU, Centrale Cordemais...).

*jugés prioritaires pour toute la CGT". (Philippe Martinez).*

NDDL est un projet de délocalisation qui concerne 2000 salariés. Le donneur d'ordre organise la dégradation des outils de travail pour justifier la délocalisation. Les sous-traitants préparent le terrain en dénonçant tous les accords collectifs.

Plusieurs forces sont engagés dans la lutte : le syndicat de site, des associations, des citoyens. Avis de l'UD favorable au maintien de Nantes-Atlantique. On ne peut pas se contenter d'une position sans actes, sans plan de travail. Il faut lutter pour le maintien de l'emploi, pour l'amélioration des conditions de travail, contre l'enrichissement accru du grand capital avec le financement des collectivités et des citoyens. Il faut réactiver le groupe de travail de l'UD pour réfléchir à des actions.

#### ➔ CFDT

Nous ne connaissons pas encore les résultats de la représentativité. Ne pas mettre en avant cette organisation dans notre document d'orientation

500 000 salariés ont aujourd'hui la possibilité de voter CFDT mais pas CGT car nous ne présentons pas de listes

#### ➔ Femmes mixité

Rappel de l'importance de la bataille revendicative pour l'égalité Femmes/Hommes et présentation du plan de travail du collectif Femmes Mixité 44.

#### ➔ Privés d'emploi et précaires

La lutte contre la précarité doit être au cœur des revendications de la CGT. Nécessité de donner des moyens humains et financiers pour faire fonctionner ce collectif. C'est aussi l'intérêt de la CGT d'organiser les privés d'emploi qui sont plus de 6 millions en France. En Loire-Atlantique, seul 1 collectif fonctionne, sur la région nantaise, ce qui est insuffisant

#### ➔ Qualité de Vie Syndicale (QVS)

Les enjeux de la qualité de vie syndicale sont aussi importants que les batailles revendicatives. Nécessité d'investir de l'énergie militante sur la formation syndicale, le suivi orga, la syndicalisation.

La formation syndicale enjeu central pour armer les militants et assurer la relève. Le recul de la formation politique des militants doit être compensée par une augmentation de la formation syndicale, en qualité et en quantité.



*"Toutes les questions sont importantes quand elles viennent des syndiqués, mais ce n'est pas pour cela qu'elles deviennent forcément les sujets*

### → Communication

Demande de réalisation de spots TV pour faire la promotion de la CGT et casser l'image caricaturale que nous construisent les médias. La TV permet de toucher le plus grand nombre.

Une information bien ventilée permet d'armer les militants, c'est aussi de la formation syndicale

Faire remonter les infos des syndicats vers l'UD c'est primordial pour faire connaître les luttes, gagner en visibilité

L'information, la diffusion de nos idées, de nos pratiques, c'est la base de la guerre sociale

### → CoGiTiel

Nécessité que les UL créent des lignes spécifiques dans CoGiTiel pour chaque entreprise. Les regroupements des isolés simplement par secteurs professionnels ne permettent pas une bonne connaissance des lieux de travail de nos syndiqués

### → Adhésion

Faire évoluer l'adhésion syndicale « pour problème juridique » vers une adhésion plus consciente des enjeux de lutte, via des formations d'accueil plus adaptées (moins d'une journée).

### → Elections professionnelles

Besoin de formation pour négocier les protocoles d'accords préélectorales. Nécessité d'une bonne connaissance du salariat et des éventuels syndiqués dans les boîtes.

### → Fiscalité

Aller au débat avec les salariés sur la fiscalité et armer les militants, à partir notamment

des tracts de la fédération Finances. Les camarades des finances sont disponibles pour animer des débats sur ce sujet

### → Services Publics

La réduction de l'emploi public a des conséquences directes sur le service rendu à l'usager. Un travail syndical à partir d'un questionnaire de satisfaction a été engagé.

Casse du service public ferroviaire. La réforme de 2014 a désorganisé la production, accentué la dette (54 milliards d'€ + 1,5 milliards €/an d'intérêts) et la mise en concurrence aidée par les directives européennes, les gouvernements successifs et la région Pays-de-la-Loire. Sur la région, 700 emplois ont été supprimés depuis 2008 (soit 14 %) alors que l'offre ferroviaire a augmenté de 22 %. Le nombre de trains supprimés a augmenté de 104 % sur la même période, par manque de moyens. De nouvelles attaques sont en cours, notamment au travers de la nouvelle convention TER. La CGT doit s'emparer de la question du transport parce qu'il est

au cœur du système libéral. En s'attaquant au coût du transport, on s'attaque aux délocalisations des productions et au dumping social. Le transport est un besoin fondamental pour la population. Il structure socialement et économiquement les territoires. Nécessité de faire vivre sur le département notre outil UIT (Union Interfédérale Transports) et que cette question des transports soit portée dans toute la CGT.

### → Investissement militant dans l'interpro

La participation de camarades à l'activité de l'interpro n'affaiblit pas le syndicat, au contraire, l'expérience interpro nourrit la réflexion sur la situation du champ professionnel. L'interpro est un vaccin efficace contre le repli sur soi et le corporatisme.



## RASSEMBLEMENT POUR L'INDUSTRIE ET LES SERVICES PUBLICS

EXTRAITS - FABRICE DAVID

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un triple cadre :



industrie mais également le service public, et dans ce cas, singulièrement celui du service public de l'énergie. La lutte de nos camarades, des salariés, il y a quelques mois, aura permis de mettre en échec, au moins provisoirement, les volontés politiques et patronales de fermeture à court terme de cet outil industriel pourtant indispensable pour garantir notre indépendance énergétique. Le travail syndical convergent entre notamment la CGT FNME, la CGT du Grand Port Maritime et l'interprofessionnel aura démontré l'efficacité et la pertinence d'une CGT qui travaille ensemble, qui lutte ensemble, qui propose des solutions alternatives dans l'intérêt général, pour répondre aux besoins de la population et de notre pays. Les camarades de la centrale vous présenteront tout à l'heure, en quelques mots, le projet industriel qu'ils ont bâti, en lien avec tous les camarades des secteurs professionnels concernés. Ils démontrent ainsi l'intelligence collective que nous sommes en capacité de déployer, cassant toutes les caricatures dont notre organisation fait l'objet.

D'abord pour soutenir nos camarades de la centrale, en lutte depuis 3 semaines. Ensuite dans le cadre de la mobilisation nationale pour l'industrie et les services publics, qui, après le succès des assises de l'industrie du 22 février dernier à la Villette, a réuni des milliers de nos camarades partout en France il y a 2 jours, le 21 mars. Il y avait également des actions dans notre département, à l'instar de celles de La Poste, de Yara, des cheminots. Nous nous réunissons aussi dans le cadre de notre 59<sup>ème</sup> congrès d'UD qui aura à déterminer les batailles revendicatives à mener pour les 3 prochaines années et construire notre CGT pour qu'elle soit plus efficace, plus solidaire, plus convergente encore, afin d'élever le rapport de force face au pouvoir de l'argent et des intérêts capitalistes.

Le choix de tenir ce congrès d'UD au pied de la centrale de Cordemais n'a rien d'un hasard. Nous souhaitons marquer d'un acte politique fort notre volonté de défendre notre

Cette campagne confédérale pour l'industrie et les services publics est, à cet égard et de mon point de vue, l'une des plus importantes menées par notre CGT depuis ces dernières années, avec celle sur le coût du capital. Cette campagne partant de la réponse aux besoins nous permet de tirer la ficelle de la quasi-totalité de nos repères revendicatifs. Parler de développement industriel, c'est parler de services

publics, l'un ne pouvant exister sans l'autre. Car on le sait, l'installation d'entreprise est facilitée par les infrastructures publiques existante, en terme de réseaux de transport, de télécommunication, d'énergie, d'école, de recherche, de santé, etc... Quand une région se désindustrialise, cela entraîne une diminution de l'offre de services publics, quand ce n'est pas à leur fermeture, qui conduit à la désertification de ces territoires. Cette campagne, c'est également parler de développement humain durable, de développement technologique au service du progrès social par, notamment, la réduction du temps de travail. C'est aussi parler de formation professionnelle, de niveau des qualifications et des rémunérations, de qualité d'emploi, de protection sociale, des relations donneurs d'ordre / sous-traitants, etc...

L'industrie française est en déclin depuis plusieurs années dépassant à peine 10 % du PIB en 2016, contre 16 % en moyenne dans la zone euro. L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés. Ceci alors que 60 % des produits industriels nécessaires à la réponse aux besoins de notre population sont importés. Parallèlement, la part des dividendes versés aux actionnaires représentait 25 % de la valeur ajoutée dans l'industrie en 2016, contre 5 % en 1985.

Notre département n'est malheureusement pas en reste avec de nombreuses réductions d'emplois ou disparitions

d'industries ces dernières années : SEITA à Carquefou, Trelleborg, BLM, SMH dans la navale ... Entre 2008 et 2013, ce sont près de 1000 emplois industriels par an qui ont disparus en Loire-Atlantique. Et pourtant, deux de nos plus grands fleurons industriels, Airbus et STX, ont un carnet de commande rempli pour 10 ans. Cela ne se traduit malheureusement pas par des embauches massives ou des conditions sociales améliorées pour les salariés. Au contraire, la règle est plutôt à l'augmentation des cadences et à la précarisation généralisée, comme avec la mise en place du CDI-C pour la sous-traitance navale. C'est également l'abandon de la recherche à Airbus au profit de customisation des modèles d'avions déjà existant, alors même que ce qui a fait la force de l'aéronautique européenne est sa capacité d'innovation.

Contrairement aux discours patronaux, repris par le gouvernement, ce ne sont pas les salaires, les cotisations sociales et la durée du travail qui induisent le manque de compétitivité des entreprises. C'est la primauté à la financiarisation qui, depuis près de 40 ans, fragilise l'industrie dans sa capacité à répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux.

Face aux inégalités qui se

creusent entre les peuples et entre les citoyens d'un même pays, nous sommes en capacité de produire pour satisfaire les besoins de chacun, tout en répondant aux enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés. Il faut, pour cela, inventer un nouveau mode de développement, qui remette l'humain et le travail au centre, dégagé des intérêts égoïstes au service de la finance et du productivisme/consumérisme qui ne se pose pas la question de l'utilité sociale de la production ni de son impact sur l'environnement. Il faut également permettre l'implication citoyenne, celle des salariés, afin que le progrès technique renoue enfin avec le progrès social. Produire autrement et mieux nécessite de s'émanciper du mode de développement libéral qui raisonne à court terme et met en place le dumping social pour dégager des marges importantes.

Il est nécessaire de réindustrialiser la France, de relocaliser des capacités de production, de repenser la qualité sociale de l'emploi (rémunérations, conditions et temps de travail...), la formation professionnelle et les qualifications, les liens donneurs d'ordre / sous-traitants, la qualité et le développement des services publics, les politiques de transport, d'énergie, de santé, de communication, la

recherche et le développement technologique.

La première des priorités est d'arrêter l'hémorragie des fermetures de sites industriels, des destructions d'emplois, de savoir-faire et des maîtrises technologiques. La deuxième est de faire en sorte que le développement des secteurs industriels puisse répondre aux besoins et à l'intérêt général.

Dans notre département, il nous faut impérativement engager un plan de travail pour définir les filières industrielles sur lesquelles nous souhaitons élaborer un cahier revendicatif le plus complet possible, dans une démarche de travail croisé entre les syndicats des différentes professions concernées, de près ou de loin, par ces filières (de la matière première jusqu'à la destruction et/ou recyclage du produit, en passant par la conception, construction, distribution...), sans oublier la participation des territoires (UL/UD/CR).

En Loire-Atlantique, des expériences et des analyses existent déjà, notamment autour de la filière incendie, ou celles de la navale, de l'aéronautique, du raffinage, mais aussi des réflexions poussées sur des territoires comme l'UL Basse-Loire qui nous accueille aujourd'hui, ou dans les services publics, comme le transport des voyageurs et des marchandises,

avec notamment des propositions concrètes de développement du réseau ferré et de sa connexion aux autres modes de transport et aux réalités territoriales. Nos camarades de la recherche, de l'enseignement supérieur, de la

formation professionnelle sont aussi à pied d'oeuvre pour porter les solutions industrielles de demain.

Il nous faut maintenant passer à la vitesse supérieure en développant et en communiquant sur le travail déjà engagé, et permettre l'émergence de nouvelles analyses sur des filières importantes dans notre département, comme par exemple : l'agroalimentaire (qui, rappelons-le, est le secteur professionnel qui emploie le plus de salariés en Loire-Atlantique) et les Energies Marines renouvelables (Eoliennes offshore) dont le secteur est en développement sur le territoire de Saint-Nazaire et chez nos camarades vendéens.

Mettons nos expériences et nos analyses dans un pot commun pour porter de véritables alternatives, pour contrer les stratégies patronales et les politiques gouvernementales tournées vers le seul critère important à leurs yeux : la rentabilité immédiate.

Notre force réside dans le savoir-faire, les compétences des salariés, qui rappelons-le sont les véritables créateurs de richesses. Donnez un morceau de charbon au patron d'EDF, vous verrez s'il arrive à allumer une ampoule avec ! Sans les salariés, sans nous, ils ne produisent rien. La valeur ajoutée, c'est nous qui la créons. Exigeons qu'elle soit réinvestie dans l'outil industriel, dans le

développement des services publics, dans de meilleures conditions sociales pour les travailleurs.

Grâce au travail collectif que nous mènerons, nous ferons la démonstration de leur cupidité et nous serons porteurs de projets incontestablement tournés vers l'intérêt général.



# RAPPORT FINANCIER

## JEANNINE MOREAU



Bonjour à toutes et à tous,

Comme à chaque congrès, nous allons aborder le rapport financier de l'Union Départementale.

Il vous a été remis dans votre pochette les bilans 2013, 2014 et 2015 sous leur présentation fiscale obligatoire consultable sur le journal officiel.

Dans le délai qui nous est imparti pour présenter ce rapport mais également celui de notre commission financière de contrôle, afin de laisser place à un débat sur les attentes en politique financière de nos syndicats, c'est-à-dire de vous tous, délégués dans cette salle, j'ai choisi de vous présenter plus précisément un rapport de politique financière en faisant des

focus sur 3 points : le fonds de mutualisation, la formation syndicale et l'imprimerie départementale.

Pour rappel, les comptes de l'Union départementale sont gérés par notre assistante de gestion : Karine, expertisés par notre expert-comptable Alain Doisneau, et certifiés par le commissaire aux comptes Christian Herlin.

Notre commission financière des comptes, qui sera renouvelée intégralement à l'issue de ce congrès, vérifie et contrôle la comptabilité et la gestion du syndicat, mais est également un soutien à la direction de la structure syndicale car elle participe, au sein de la commission exécutive à l'élaboration, à l'impulsion et au suivi de la politique financière ainsi qu'à l'élaboration du budget prévisionnel. Je profite de cet instant qui m'est donné pour remercier la CFC sortante de son appui et tout particulièrement Guy SEYEUX qui lira le rapport de la CFC et Lionel ROUX.

Je profite également de ce temps qui m'est donné pour vous rappeler que la loi du 20 août 2008 portant sur les critères de

représentativité comporte un volet sur la tenue des comptes des syndicats et leur publication, après approbation, dans un délai de 3 mois sur le site du syndicat ou auprès de la Dirrecte. Ces règles comptables sont définies dans l'arrêté du 1er décembre 2009.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je vous demande de bien vouloir remettre vos interventions éventuelles à la table de la présidence et une réponse sera apportée après le rapport de la CFC.

À la date du 31 décembre 2016, la situation financière de l'Union Départementale est la suivante : des comptes courants avec un solde de 217 000 euros, et des fonds de réserves de 635 000 euros. Soit 24 mois de réserves.

Cette première vision rassurante ne doit pas occulter certains volets :

- **En effet, Sur la diapo ressources UD**, sur laquelle ne figure pas les reversements du comité régional pays de Loire sur la formation, nous remarquons des **ressources en baisse** : les cotisations versées par nos syndicats

ont été de 224 000 € en 2015 contre 231 700 € en 2013. De même, les autres ressources, nous avons perçu 10 000 euros de moins entre 2014 et 2015, lié à la baisse de la subvention du conseil général et à des placements financiers en « bon père de famille », comme le dit la formule consacrée, qui rapportent

le territoire. Peu d'actions également hors les manifestations qui furent, elles, nombreuses pour lutter contre la casse du droit du travail.

**La question qui se pose, à partir de cette première approche**, est-ce que l'union départementale est un organisme comme les autres avec des salariés pour la gestion, des secrétaires en portion congrue par manque de moyens syndicaux des syndicats et de moyens octroyés par nos propres structures à l'interpro ?

Devons-nous répondre uniquement aux appels confédéraux ou de nos organisations syndicales ou doit-on aller de l'avant à la rencontre des autres salariés, construire une parole du territoire.



peu d'intérêts sur les 2 dernières années.

- Les autres ressources couvrent 38, 67 % de nos recettes en 2015 et sont composées principalement de la subvention du conseil départemental, le partenariat CGT/Macif, les intérêts des placements ainsi que les reversements des mandatés dans le cas de la charte des élus et mandatés.

- **En ce qui concerne les dépenses, elles sont essentiellement** concentrées sur le fonctionnement, les salaires et mise à disposition. On constate des collectifs dont l'activité n'engendre pas de coûts financiers pour l'union départementale. Peut-être pourrions-nous envisager plus de journées d'études dont les collectifs seraient à l'initiative afin de permettre de faire avancer les choses sur

Hier, dans le cadre de l'atelier structuration : une CGT en phase avec les réalités des salariés, une première approche de réponse a pu être apportée.

De même, l'atelier syndicalisation a pu apporter des pistes pour gagner en représentativité mais, il faut aussi le dire, en moyens financiers pour nos structures : si nous gagnons des syndiqués, nous gagnons aussi en moyens pour mieux travailler à nos communications ou autres.

**Abordons le sujet du fonds de mutualisation.**

Les cotisations de nos syndicats reviennent au champ territorial pour 27 %.

Le fonds de mutualisation, adopté le 1er décembre 2006, est alimenté par

8% de cette cotisation.

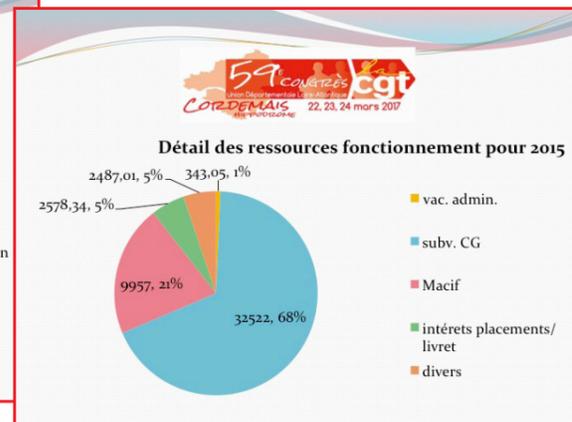
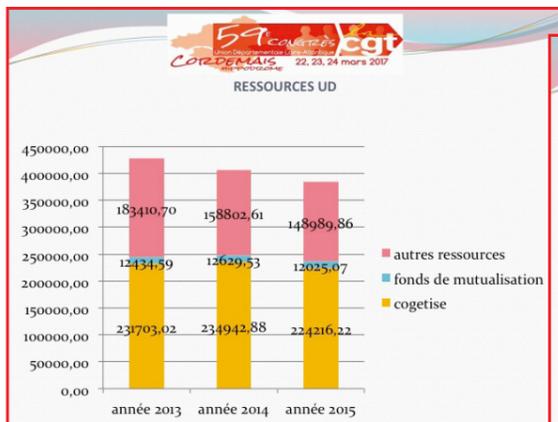
En 2014, lors du 58ème congrès, nous avons validé l'article 22 de nos statuts précisant que le collectif « vie syndicale » proposerait à la CE de l'UD les besoins de nos structures concernant ce fonds en vue de déploiement en territoire. En 2016, 5 000 € furent attribués et des reversements vers les ULs pour 64 106,83 € avaient été effectués en 2015. Courant de ce premier semestre 2017, la somme de 7025,07 € sera reversé aux ULs conformément à nos statuts.

**En ce qui concerne la formation syndicale**, la diapo nous montre que la formation syndicale, précédemment, était une ressource pour notre Union Départementale.

EN 2013, les ressources se sont élevées à 21 000 €.

Le financement de la formation s'est complexifié.

**À partir de 2014, les formations prud'hommes qui rapportaient des sommes significatives antérieurement sont moins bien indemnisées ; Alors même que l'offre de formation aux mandatés (conseillers, défenseurs, accueil juridique) est en forte hausse : c'est une volonté politique mais nous devons arbitrer les candidatures en fonction de l'utilité pour l'organisation.**



	Entrées	Sorties	Solde
État au 31/12/2013			51477,30
COMPTES 2014	12629,53		
REVERSEMENT aux ULs		Avril 2015 : 51 477,30 Décembre 2015 : 12 629,53	0,00
COMPTES 2015	12025,07		
VERSEMENT COURANT 2016 FONDS MUTUALISATION		5000	7025,07

En 2014, Nous avons également mis en place la comptabilité analytique et les salaires de Karine afférents à cette activité ont été affectés à ce poste.

De ce fait, en 2014, le résultat toujours positif était de 8 000 €, soit en baisse de 13 000 € par rapport à 2013.

Fin 2015, L'Union départementale, au vu de sa comptabilité analytique a affiné le détail des sommes reversées par le comité régional pour les formations et les versements qui en était fait vers les Uls. De plus, a été mis en place le fonds de formation. Le résultat, pour la première fois, se retrouve déficitaire de 1000 €.

En 2016, les comptes n'étant pas encore arrêtés, la projection est d'un déficit de 6 100 €, avec une avance sur fonds national de formation de 7 900 €. Toutefois, les ULs n'ont pas toutes fait remonter leur demande de remboursement sur les formations CHSCT.

**Pour la formation générale, le fonds national mis en place oblige non seulement au respect de procédures strictes pour les autorisations d'absence mais aussi pour le maintien du salaire. L'UD rembourse à l'employeur dans un délai de 6 mois maximum après la formation. Les sommes avancées sont en hausse. La confédération va vraisemblablement acter que les organisations auront une somme définie à disposition pour l'année à concurrence de laquelle on pourra payer les salaires. Il faudra donc là aussi arbitrer en fonction des sommes mises**

**à disposition. Par contre, il sera sans doute attribué une somme pour compenser les frais de salaire pour la gestion administrative.**

En déclinaison de notre réflexion de départ, posons-nous la question : la formation syndicale c'est quoi ?

Elle a pour but de former le militant dans son mandat, d'armer les syndiqués et de transmettre nos valeurs. Ceci à partir de 2 éléments financiers : la cotisation du syndiqué et le congé de formation qui relève de la cotisation patronale.

Ne devons-nous pas gagner par la syndicalisation de mieux armer les salariés en gagnant des moyens financiers pour la formation. Sans omettre, bien sûr, d'être rigoureux dans l'établissement du dossier administratif du stage jusqu'au remboursement par le fonds de formation de la confédération.

**FORMATION SYNDICALE : c'est quoi ?**

**SON BUT**

- FORMER LE MILITANT DANS SON MANDAT
- ARMER LE MILITANT POUR ARGUMENTER ET GAGNER DES DROITS CONTRE LA PROPAGANDE CAPITALISTE
- TRANSMETTRE NOS VALEURS DE SOLIDARITE et d'UNIVERSALITE (RECONQUETE PROTECTION SOCIALE, LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE)

**SES MOYENS**

- A PARTIR DES COTISATIONS DU SYNDIQUÉ(E)
- A PARTIR DU CONGÉ FORMATION QUI RELEVÉ DE LA COTISATION PATRONALE



Enfin, en ce qui concerne **l'imprimerie de l'Union départementale**, nous constatons, une augmentation régulière du coût de l'imprimerie (lié à une baisse des investissements, et à la réelle affectation des salaires liées à cette activité) pour des ressources régulièrement en baisse : des ventes aux structures syndicales pour 93 000 € en 2013, nous avons un atterrissage 2015, à 52 000 € et une projection 2016 à 36 500 €. Certes, L'Union départementale utilise cette imprimerie pour les tracts actions. Pour exemple, les tracts concernant la loi El Khomri ont eu un coût de 23 000 € pour l'UD.

C'est pourquoi, j'interroge ce congrès et les délégués de nos syndicats sur la pertinence de notre imprimerie et les besoins de nos structures syndicales à

partir **des constats** et questionnements suivants soumis à votre réflexion, à savoir :

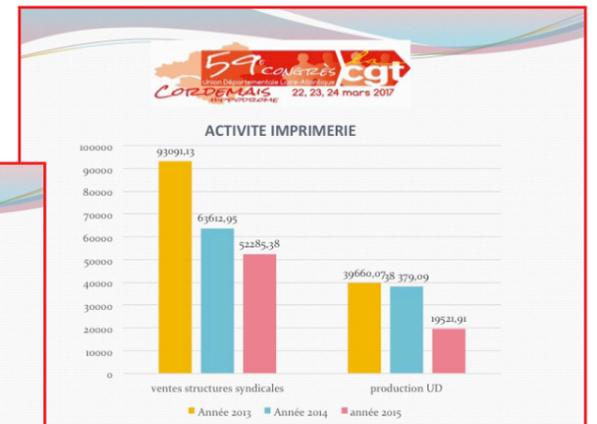
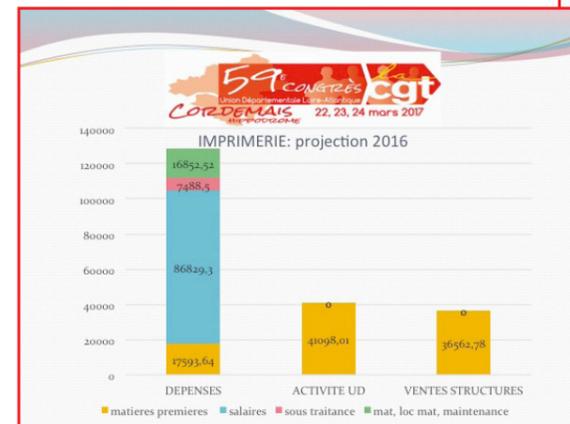
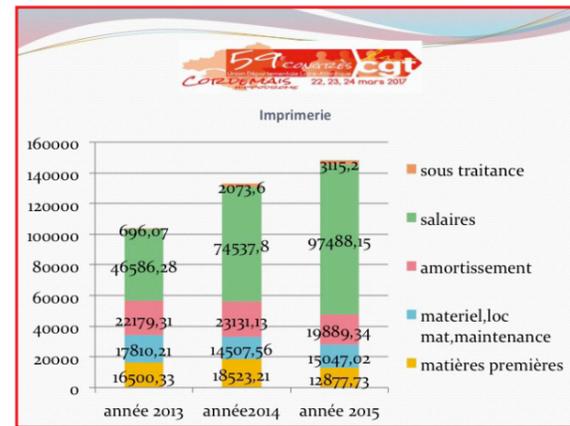
- Une augmentation constante au bilan de l'UD de son coût.
- Un moyen de communication rapide : tract loi travail...
- Une mutualisation pour nos autres structures (Uls, syndicats) sur la reprographie avec baisse des coûts pour elles mais sans incidence pour l'UD.
- De quoi avons-nous besoin pour communiquer efficacement : tracts, web, Facebook, Twitter... ?
- Quelles sont les attentes de nos syndicats sur l'imprimerie et la communication ?
- Quelle orientation pour l'imprimerie de la CGT 44 ?
- Quel socle financier à mettre en place pour un outil durable en tenant compte des 2 salarié(e)s affecté(e)s ?

Notre rapport d'orientation répondra, j'en suis certaine, à nos attentes en politique financière. En ce qui concerne l'imprimerie, je vous propose que nous mettions en place un groupe de travail UD/SYNDICATS/ULs pour réfléchir et proposer lors du 60ème congrès un outil de communication pérenne financièrement et performant

Merci à toutes et tous de votre écoute ; place au débat !

**Les débats qui ont suivi la présentation du rapport financier ont fait apparaître 2 besoins :**

- ✓ **En ce qui concerne le fonds de mutualisation : un règlement intérieur**
- ✓ **En ce qui concerne l'imprimerie : un groupe de travail UD/ULs/Syndicats afin de définir les besoins de nos structures en communication, les moyens à mettre en œuvre et leur financement (part UD/structures/facturation).**



## DISCOURS DE CLOTURE

FABRICE DAVID



Cher-es camarades,

Permettez-moi avant de commencer ce discours de clôture de saluer la belle victoire des salariés de la centrale de Cordemais dont viens de nous rendre compte Mathieu. La détermination des salariés, couplée à la solidarité interprofessionnelle, aura permis de mettre en échec les attaques patronales et d'engager un véritable projet industriel répondant aux besoins sociaux, économiques et environnementaux, bâti par la CGT, pour la pérennité et le développement de la centrale. Soucieux jusqu'au bout de la défense de l'intérêt général et solidaires des autres luttes, les salariés grévistes de la centrale ont décidé de reverser les soutiens financiers reçu pendant leur mouvement à l'UD pour que cet argent serve à soutenir les luttes des salariés des petites boîtes notamment. Je les en remercie et m'engage devant eux et devant ce congrès à ce que cet argent soit, conformément à leur demande, affecté aux luttes dans une ligne budgétaire « solidarité ».

Nous voici arrivés au terme de 2 jours et demi d'un congrès qui aura, une nouvelle fois, été riche en débat, en décisions et en fraternité. Riche également en événements avec ce rassemblement réussi hier matin pour la défense de l'industrie et des services publics, avec l'annonce ce matin de la très belle victoire de nos camarades de Cordemais après près de 3 semaines de grève, avec l'annonce enfin de la création prochaine d'un nouveau syndicat départemental dans une profession nouvelle pour nous, les assistantes maternelles. Autant de résolutions et d'événements qui ne peuvent que nous encourager à poursuivre le chemin de la lutte et de la construction collective.

Les nombreux thèmes abordés et les plans de travail validés doivent nous permettre d'affronter avec force les nouvelles attaques que nous risquons malheureusement de subir dans les prochaines années. En effet, la séquence politique qui s'ouvrira dans quelques jours promet des jours sombres pour le monde du travail. Après deux quinquennats, pour ne pas dire plus, de régressions sociales considérables, les candidats à l'élection présidentielle les mieux placés dans les

sondages poursuivent et accentuent la ligne de soumission totale au capital, à la finance. Leurs programmes, plus libéraux les uns que les autres, sont porteurs de mesures destructrices pour la protection des salariés, passant, pour ne citer que quelques exemples, par une déréglementation du temps de travail (fin des 35 h), par le recul, encore, de l'âge de départ en retraite, par des exonérations sociales et fiscales à foison pour le patronat et les plus riches (suppression de l'ISF notamment), mettant en grave danger nos services publics déjà bien malmenés et le financement de notre protection sociale. L'industrie n'est malheureusement pas en reste avec des stratégies court-termistes qui condamnent de facto un développement vertueux répondant aux besoins des populations. La baisse du soi-disant coût du travail et la réduction du déficit public sous l'injonction de Bruxelles restent les leitmotivs de ces candidats qui entendent nous faire croire, sans rougir, que la crise provoquée par les logiques capitalistes serait due à des charges trop lourdes, à un code du travail trop contraignant, à un syndicalisme trop contestataire. Ils appellent de leurs vœux un état socialisant les pertes des entreprises et leur laissant



privatiser les profits. Un état accompagnant le capitalisme mais sans être intrusif dans les affaires des entreprises. Un état qui donnerait beaucoup sans jamais demander de contreparties. Le français, trop payé, trop protégé, privilégié, devrait se mettre au diapason de ce qui se fait de pire dans les pays voisins, ceci afin d'être compétitifs dans la guerre commerciale mondiale.

De nombreux camarades sont intervenus pour nous donner des exemples des stratégies à l'oeuvre : les ouvertures à la concurrence et autres privatisations destructrices des services publics, générant dumping social, précarité accrue, souffrance et perte de sens du travail. Externalisations à outrance, management par le chiffre, par la culpabilisation et la peur, criminalisation de l'action syndicale, etc... sont autant de leviers utilisés par le patronat pour déconstruire le collectif, mettre les salariés en concurrence, en bref, remettre au goût du jour la loi de la jungle où le plus fort mange le plus faible.

Alors que les versements de dividendes continuent d'exploser, on nous resserre la soupe de la crise, dans un discours fataliste, presque larmoyant, qui nous invite à resserrer encore d'un cran une ceinture qui n'aura bientôt plus de trous disponibles.

Vous l'avez compris, à moins

d'un sursaut électoral qui ferait mentir les sondages, souhaitons-le, les batailles qui nous attendent risquent d'être rudes. Pour les affronter, nous aurons besoin d'une CGT en ordre de marche. Une CGT combattive, efficace, solidaire. Une CGT de terrain, proche des salariés de tout horizon, de toute profession. Une CGT qui puise sa force dans l'intelligence et les savoir-faire de celles et ceux qui sont les véritables créateurs des richesses, celles et ceux qui, quotidiennement, pensent et font le travail en lui donnant sens et utilité sociale.

Le congrès que nous venons de vivre a été porteur de ces ambitions, porteur d'un projet de société qui replace l'humain au coeur. Les campagnes revendicatives que nous avons rappelées et qu'il nous faut activement mener, posent les bases d'un monde socialement juste et économiquement viable. Comment réussir à les faire partager au-delà de nos rangs ? Comment construire le rapport de force qui nous permettra de les imposer ? Comment faire de nos près de 19000 syndiqués sur le département des véritables acteurs de ces conquêtes ?

Voilà les questions auxquelles nous avons tenté de répondre collectivement, au travers de nos plans de travail sur la syndicalisation, sur la structuration de notre organisation, sur notre qualité de vie syndicale, sur les collectifs à mettre en place pour gagner en analyse, en réactivité, en

efficacité, pour être au plus près des plus précaires, des privés d'emplois, des retraités, des salariés mais aussi, Philippe nous l'a rappelé, de celles et ceux qui vivent aujourd'hui un lien de subordination qui ne dit pas son nom, qui passent non pas par un contrat de travail mais par un contrat commercial, les auto-entrepreneurs notamment.

La CGT est une grande machine qui a besoin de tous ses rouages pour progresser. Chaque syndicat, chaque militant est un de ces rouages et s'ils ne s'entraînent pas les uns les autres, la machine tourne dans le vide. Le « tous ensemble » n'est pas seulement un slogan mais une philosophie et une nécessité absolue pour vaincre le rouleau-compresseur libéral. La CGT c'est avant tout le collectif, la solidarité, la convergence d'intérêts de classe. Chacune de nos actions, de nos décisions, doit être réfléchie à l'aune de ces valeurs communes, de nos combats communs. N'oublions jamais pourquoi nous avons choisi d'unir nos forces, de passer du temps ensemble à construire des lendemains qui chantent.

Dans cette période d'extrême complexité où le mouvement social peine à prendre son envol, où les repères politiques volent en éclat, où le travail perd son sens, où la misère et la précarité gagne nos familles, de nombreux militants doutent, s'interrogent sur le meilleur chemin à prendre pour enfin parvenir à renverser les stratégies d'asservissement à l'oeuvre, pour enfin changer le monde.

C'est de ce doute, de nos doutes et des réponses collectives que nous y apporterons que nous pourrions continuer à bâtir une CGT porteuse d'espoirs. Loin des vérités binaires, cyniques et uniformisées, que nous laissons au patronat et à ses alliés, la CGT saura faire la

démonstration de sa capacité à se repenser pour faire face aux défis et aux enjeux de notre siècle, tout en gardant, chevillée au corps, ses valeurs désormais plus que séculaires.

Vous avez validé hier un document d'orientation qui constitue désormais la feuille de route de l'UD pour les 3 ans à venir. Ce document engage la nouvelle direction de l'UD mais aussi, et surtout, l'ensemble des syndicats CGT du département. Car la mise en oeuvre de nos décisions, de nos ambitions, vous le savez, ne pourra reposer sur seulement quelques camarades. Il nous faut sortir de cette habitude qui consiste trop souvent à mener de bons débats constructifs lors de nos congrès tous les 3 ans et à oublier nos décisions, nos engagements dans les périodes entre 2 congrès. La direction sortante vous a proposé un document qui se veut concret, opérationnel. Sur chacune des orientations ciblées, il nous faudra constituer des équipes de militant·es, avec des membres de la CE, évidemment, mais aussi avec des camarades des syndicats, des sections, des UL, des professions. C'est le partage du travail syndical qui nous permettra à la fois d'être plus efficaces, plus réactifs, plus démocratiques et en capacité de porter des regards croisés sur différents sujets. Chaque syndiqué peut et doit trouver une place dans notre organisation. Il n'y a pas, dans la

CGT, de grandes missions de dirigeants et de petites tâches subalternes. Il y a différentes responsabilités qui chacune contribue à faire grandir notre organisation et sa capacité à peser sur les choix politiques et patronaux. Tout syndiqué, au regard de ses affinités, de ses compétences, de son temps disponible, doit pouvoir apporter sa pierre à l'édifice. Avec la nouvelle CE qui vient d'être élue, nous nous efforcerons, dès le début du mandat, à faire toute la place à celles et ceux qui veulent s'investir, ne serait-ce que quelques heures par mois, pour que le mot collectif prenne enfin tout son sens.

Vous me faites l'honneur de me renouveler votre confiance pour un nouveau mandat de secrétaire général. Je vous en remercie et je dois vous dire que malgré toute la difficulté du mandat, malgré les pressions extérieures diverses et les tensions parfois en interne, je reste extrêmement fier de militer dans notre belle CGT, fier de pouvoir contribuer à vos côtés à la défense d'un monde du travail attaqué de toute part et à la construction d'un monde meilleur, sensé, fier de partager vos combats, vos expériences, vos analyses. Fier aussi de côtoyer chaque jour l'intelligence et la responsabilité de camarades qui s'impliquent corps et âmes dans les combats qui nous unissent. Je voudrais particulièrement remercier les camarades qui m'accompagnent dans

le secrétariat de l'UD car sans leur travail intense nous aurions eu bien du mal à tenir les deux bouts de notre activité pendant ces trois dernières années.

Remerciements également aux salariés de l'UD qui ne ménagent pas leurs efforts et qui auront été mis à forte contribution pour la préparation de ce congrès. Merci à Karine, Aurélie, Vincent et une pensée pour Corinne actuellement en convalescence.

Un grand merci à tous les camarades de la CE et de la CFC sortante qui ne renouvellent pas leur mandat. Merci pour leur investissement et pour nos débats qui se seront, tout au long du mandat, toujours déroulés, malgré nos désaccords parfois, dans un esprit fraternel et constructif.

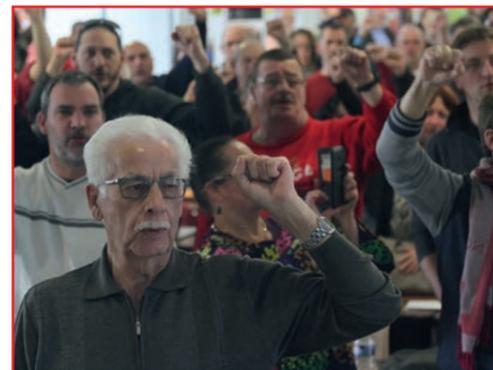
Remerciements à nos invités qui nous font l'amitié de participer à nos travaux : Isabelle UD 53, Francine CR Pays-de-la-Loire, Corinne CEC, Didier UD 72, Olivier UD 85, Pascal UD 49 BC, Tony Collectif Santé Travail Conf, Stéphane FD commerce et services, et bien sûr Philippe SG conf.

Remerciements également à toutes les structures et partenaires qui étaient présents à nos côtés durant tout le congrès.

Remerciements enfin à tous les camarades qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce 59<sup>ème</sup> congrès de



l'UD (Présidents de séances, membres des commissions et du bureau, animateurs et rapporteurs des ateliers) et je vous demande un tonnerre d'applaudissements pour celles et ceux sans qui ce congrès n'aurait pas pu se tenir dans d'aussi bonnes conditions : les nombreux camarades qui ont assurés, sous la houlette de Loïg et Rémy, l'installation de la salle, la tenue du bar, la gestion du repas, mais aussi notre



équipe désormais célèbre de techniciens son/vidéo Bernard et Cyril, ainsi que Gwen et Patricia pour l'aide sur la partie administrative, et nos photographes officiels, Patrice et Michel.

Et bien sûr, merci à vous camarades congressistes.

A très bientôt dans les luttes, à commencer par le 30 mars prochain où nos camarades retraités appellent à manifester à Nantes (14 h 30 - Préfecture) et à Saint-Nazaire (10 h - Place Pierre Sépard, Gare) pour le pouvoir d'achat, la revalorisation des pensions et leur indexation sur les salaires, pour le développement des services publics. J'invite les actifs à également participer

nombreux à ces rassemblements qui ne doivent pas être l'affaire uniquement des retraités. Nous sommes tous concernés.

Appel également ce 30 mars à la mobilisation contre les expulsions locatives. Comment pourrions-nous accepter qu'au 21<sup>ème</sup> siècle on puisse encore mettre des familles à la rue une fois la trêve hivernale terminée. Notre association Indecosa-CGT 44 appelle à se rassembler à 17 h devant la préfecture de Nantes.

**Vive le 59<sup>ème</sup> congrès de l'UD CGT 44.**

**Vive notre belle et grande CGT.**

## RÉVISION DES STATUTS

DELPHINE AKASSAR

**Sur proposition de la Commission Exécutive, une révision des statuts était inscrite à l'ordre du jour du congrès. Un temps de débat et de vote était programmé le vendredi matin.**

Les modifications proposées comportaient des mises à jour et adaptations suivantes :

- le rôle de l'UD pour des désignations spécifiques tels que conseillers prud'hommes (fin de l'élection), conseillers du salarié, assesseurs tribunaux TASS et TCI, défenseurs syndicaux
- les modalités de représentation de l'UD en justice : des camarades hors secrétariat pourront être mandaté par le secrétariat.
- les modalités de variation de la part modulable de la cotisation interprofessionnelle : décidée en Congrès ou Comité Général dans le cadre des dispositions prévues dans l'annexe financière des statuts confédéraux.
- l'invitation des ULs et la participation des sections d'individuels aux Congrès de l'UD
- la participation des retraités au congrès de l'UD : 1 voix pour 10 cotisations mensuelles contre une voix pour 20 auparavant conformément aux évolutions confédérales (51<sup>ème</sup> congrès)
- la possibilité de cooptation de nouveaux membres à la CE sans qu'ils puissent prendre part au vote tant qu'ils ne sont pas élus par un Congrès ou un Comité général.
- la suppression des votes à bulletin secret pour les rapports et l'élection de la CE
- la promotion de la presse syndicale, en particulier de la NVO
- les modalités d'adoption de statuts modifiés : majorité des 2/3 des mandats représentés, avec un quorum des 2/3 des syndiqués.

Un amendement a été présenté en séance par le syndicat TEF44 afin de permettre des possibilités de votes à bulletin secret. Il a été rejeté par les délégués présents.

La féminisation complète du texte a été demandée par deux délégués, sans présentation d'amendement. Il a été précisé que ce débat qui avait déjà eu lieu en CE s'était conclu par le maintien en l'état pour ne pas alourdir le texte, une mention à ce sujet devant être faite à l'attention du lecteur.

## LISTE DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE ÉLUE



AKASSAR	Delphine	UD
AUBERT	Patricia	CHRU Nantes
BERGES	Dany	EDF CORDEMAIS
BRICHET	Chantal	ST-NAZAIRE PETITES COMMUNES
BROCHARD	Christine	CH GEORGES DAUMEZON BOUGUENAIS
CAMUS	Jérôme	TERRITORIAUX COUERON
CHERGUI	Medina	TERRITORIAUX NANTES
CORVEZ	Bertrand	OUEST MEDIA
DANET	Laurence	AIRBUS NANTES
DAVID	Fabrice	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL UD
DEVEDEC	Yves	AIRBUS NANTES
GALLAIS	Françoise	DDTEFP
GARREC	Loïg	UD / SNCF
GAUDIN	Claude	S.G. UL ANCENIS
GIRARDIN	Chantal	RETRAITÉE CHRU NANTES
GOALEN	Guillaume	TERRITORIAUX NANTES
GODARD	Stéphane	CHEMINOTS NANTES
GRANDJOUAN	Claude	HOPITAL PORNIC
GRELLIER	Pierre-Yves	DGFIP IMPOTS NANTES
GUIHARD	Dominique	CH ST-NAZAIRE
GUYOMARC'H	Régis	FAPT CHATEAUBRIANT
HAMON	Aurélien	CHEMINOTS NANTES

JAMERON	Michel	TERRITORIAUX CARQUEFOU
LE BAIL	Elise	CHRU NANTES
LE CRAN	Corinne	SAUVEGARDE DE L'ENFANCE NANTES
LEMAIRE	Anthony	UD / TERRITORIAUX REZÉ
MARION	Patrice	RFS TRIGNAC
MOREAU	Jeannine	UD
PACAUD	Michel	S.G. USR / RETRAITÉ CHEMINOTS
PRAUD	Blandine	POLE EMPLOI NANTES
RASTEL	Nicolas	STX ST-NAZAIRE
REUILLET	David	MAN DIESEL ST-NAZAIRE
SAVATIER	Christelle	PRIVÉS D'EMPLOI SUD-LOIRE
TOQUEC	Nicolas	SEMITAN ST-HERBLAIN
TURCAS	Cédric	S.G. UL ST-NAZAIRE
WALLET	Frédéric	S.G. MINES ENERGIES

## LISTE DE LA COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE ÉLUE

ARTEAUD	Marielle	DGFIP IMPOTS NANTES
MAVREL	François	FAPT ST-NAZAIRE
ANDRÉ	Christophe	UL NANTES / DGFIP IMPOTS ST-HERBLAIN





AKASSAR Delphine    AUBERT Patricia    BERGES Dany    BRICHET Chantal



DANET Laurence    DAVID Fabrice    DEVEDEC Yves    GALLAIS Françoise



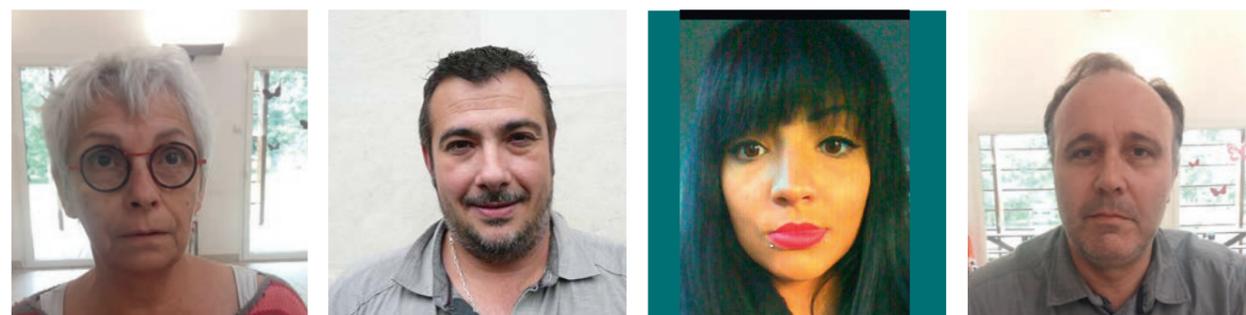
GODARD Stéphane    GRANDJOUAN Claude    GRELLIER Pierre Yves    GUIHARD Dominique



LE CRAN Corinne    LEMAIRE Anthony    MARION Patrice    MOREAU Jeannine



SAVATIER Chrystele    TOQUEC Nicolas    TURCAS Cédric    WALLET Frédéric



BROCHARD Christine    CAMUS Jérôme    CHERGUI Medina    CORVEZ Bertrand



GARREC Loïg    GAUDIN Claude    GIRARDIN Chantal    GOALEN Guillaume



GUYOMARCH Régis    HAMON Aurélien    JAMERON Michel    LE BAIL Elise



PACAUD Michel    PRAUD Blandine    REVILLET David    RASTEL Nicolas



ARTEAUD Marielle    ANDRÉ Christophe    MAVREL François



Crédit photo : Gerhard Linnekegel / Eyesea.

## En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur [macif.fr](http://macif.fr)



Essentiel pour moi



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.  
MACIF: MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.